

PAR COURRIEL

Québec, le 27 mai 2024

Monsieur Éric Gagné
Directeur des travaux publics
Municipalité de Tadoussac
eric.gagne@tadoussac.com



INFORMER

Objet : Projet de création du parc national des Dunes-de-Tadoussac – Questions complémentaires – DQ10



CONSULTER

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **29 mai 2024 à 10h** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.



AVISER

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Mathieu Giroux
Coordonnateur du secrétariat de la commission

p. j. : Questions

c. c. : Marie-France Bélanger, Directrice du développement

Municipalité de Tadoussac

1. Le 9 avril 2024 lors de la première partie de l'audience publique, le ministère responsable a mentionné que le ministère des Transports et de la mobilité durable (MTMD) prenait en charge la gestion de l'accès principal à tous les parcs nationaux au sud des territoires conventionnés. En conséquence, l'autorité de la section du chemin du Moulin-à-Baude reliant la route 138 au parc potentiel et qui serait transformée en route collectrice lui serait confiée (Christian Pelletier, DT1, p. 74). La Municipalité a-t-elle eu des discussions avec le MTMD en lien avec cet éventuel transfert? Le cas échéant, quelle en est la teneur? Ou s'il y a eu correspondance, veuillez la déposer.

2. Au sujet de la section du chemin du Moulin-à-Baude reliant la route 138 aux dunes :

- Quelle est la largeur de l'emprise actuelle de ce chemin ?
- Quel budget consacrez-vous annuellement à son entretien? Veuillez fournir l'information ventilée par catégories pour les 5 dernières années.

3. Le « Tadobus » a été mentionné à quelques reprises au cours de l'audience publique.

- De qui relevait la gestion du Tadobus?
- Veuillez expliquer les raisons qui expliquent l'arrêt de ce service.
- Quels étaient les avantages et les défis de ce service?

4. Y a-t-il actuellement un système de transport collectif public ou privé à Tadoussac? Précisez, le cas échéant.

5. Veuillez déposer la copie de la lettre de transmission au ministre demandant de surseoir à l'intégration du secteur des dunes au projet d'agrandissement des limites du Parc national du Fjord-du-Saguenay (2013), ainsi que la résolution du conseil municipal à cet effet.

6. Dans votre mémoire, il est indiqué qu'après que le comité consultatif sur l'avenir des dunes, « un groupe de consultation régional plus large a été mis en place pour poursuivre l'exploration des options proposées » (DM78, p. 3). De qui était composé ce groupe de travail et pendant quelle période a-t-il été actif? Veuillez fournir des comptes-rendus de ses rencontres ainsi que tous documents qu'il aurait produits.

7. Des consultations ont eu lieu avec les citoyens entre 2019 et 2023. Comment ont-ils été invités à y participer ?

8. Dans votre mémoire, vous suggérez une composition pour un « Comité d'harmonisation ».

- S'agit-il de la Table d'harmonisation dont il est question dans le Document d'information du projet (PR3, p. 44)?
- Si oui, avez-vous discuté de votre suggestion avec le ministère responsable?
- À quel moment croyez-vous que ce comité devrait être créé?

9. Concernant la population de Tadoussac :

- Quelle est la population de résidents saisonniers en été (excluant les touristes de passage pour une courte période) ?
- Quelle est le nombre de résidences principales et secondaires dans la municipalité?

10. À combien estimez-vous la population canine dans la municipalité? Veuillez préciser la source de votre information (émission de licences ou autres).

11. Est-ce que certains secteurs ou rues de Tadoussac sont interdits aux véhicules récréatifs? Si oui, précisez les lieux et veuillez déposer le règlement afférent.

12. Dans votre mémoire, vous mentionnez que vos principaux défis pour la gestion du territoire des dunes est "la surutilisation et la mauvaise utilisation". Veuillez développer.

13. Quel montant la municipalité a-t-elle investi au cours des cinq dernières années pour la gestion ou l'entretien du territoire des dunes?

14. Combien la municipalité compte-t-elle de payeurs de taxes résidentiels, commerciaux et industriels ou autres?

15. En 2018, pourquoi le conseil municipal a-t-il mis fin aux activités du comité consultatif sur l'avenir des dunes?

16. Quelles pourraient être les implications pour la municipalité de l'autorisation éventuelle de multiples feux de camp sur le territoire du parc national projeté?